



Rapport de la commission de gestion

Madame, Monsieur les membres de l'ADNV,

La séance de la commission de gestion de l'ADNV concernant l'exercice 2025 s'est tenue en date du 12 mai 2026 dans les locaux de l'association, en présence du soussigné, de Madame Fanny Tinguely et de Monsieur Marc Benoit. Messieurs François Marmier, André Cachin et Jean-Franco Paillard, sont excusés, ce dernier ayant transmis son préavis favorable. Madame Nadia Mettraux est présente pour l'entier de la séance.

Selon l'ordre du jour validé préalablement par le soussigné, la Directrice commente l'activité réalisée en 2025 en passant en revue les faits saillants. Elle souligne notamment et pour la quatrième année consécutive un nouveau montant record pour les préavis LADE déposés auprès du Canton.

Les moyens financiers qui avaient pu être alloués à la promotion du territoire ont pu être poursuivis en 2025, sur de nombreux marchés, tant en Suisse que dans différents pays européens. Une première présence dans un salon touristique a d'ailleurs pu être financée. Suite à la fermeture de l'office du tourisme d'Yverdon, 7 nouveaux points d'information ont été ouverts dont 4 à Yverdon. La commission se réjouit que près de 80 points sur le territoire permettent d'avoir accès à de la documentation papier en plus des supports digitaux.

La commission constate que les comptes 2025 ont été tenus conformément aux règles en vigueur, dûment audités par la fiduciaire désignée par l'assemblée générale et préavisés favorablement par le comité exécutif en date du 22 avril. Il n'a été relevé aucune incohérence dans les opérations menées, ni dans les commentaires fournis. Les écarts par rapport au budget sont peu nombreux et sont expliqués de manière précise. Des explications pertinentes sont fournies quant à l'utilisation ainsi que l'attribution aux fonds. Le budget a été respecté et présente un résultat d'exploitation cohérent par rapport aux dernières années.

La mission statutaire de l'ADNV est pleinement respectée et les intentions et actions annoncées sont réalisées au bénéfice des membres de l'association. La commission est satisfaite des moyens de communication à destination de ses membres, tant au travers des réseaux sociaux que des infos bleu et rouge bimestrielles ou encore au travers de la séance annuelle du tourisme du Nord vaudois. Elle prend connaissance d'un nouvel outil (Prezi) de revue annuelle des actions de promotion qui vient alléger et rendre plus dynamique le rapport annuel.





L'effectif de l'ADNV est stable et bénéficie de conditions de travail modernes et conformes aux usages.

La commission de gestion remercie la directrice et ses équipes pour leur professionnalisme et leur engagement.

La commission recommande dès lors à l'assemblée générale de valider favorablement les comptes 2025, le rapport d'activités ainsi que le présent rapport.

S'agissant du dernier exercice sous mandat de la commission actuelle, l'ensemble des membres prend congé du rôle qui leur a été confié et remercie l'assemblée générale et l'ADNV de la confiance témoignée.

Pascal Gafner - Président de la commission de gestion ADNV
Yverdon-les-Bains, le 12 mai 2026.

